



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Comité de l'évaluation – Vingt-septième session

Rome, 22 février 2001

RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE
ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DU
PROJET DE PÊCHE ARTISANALE DANS LA RÉGION DE NAMPULA

RÉSUMÉ

TABLE DES MATIÈRES

	Sigles et acronymes	iii
	Carte	iv
I.	INTRODUCTION	1
	A. Le projet	1
	B. Le processus d'évaluation intermédiaire	1
II.	PERFORMANCE DU PROJET	2
	A. Développement de la pêche artisanale	2
	B. Gestion des pêches	3
	C. Remise en état des infrastructures rurales	4
	D. Services financiers	5
	E. Cadre institutionnel, gestion du projet et coordination	6
III.	ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES	6
IV.	ANALYSE ET IMPACT	7
	A. Ciblage	7
	B. Développement de la pêche artisanale	7
	C. Services financiers	8
	D. Gestion des pêches et durabilité	9
	E. Fonds de développement communautaire et développement des infrastructures rurales	9
	F. Autonomisation des communautés	10
V.	DURABILITÉ	10
	A. Ressources marines	10
	B. Services financiers	11
	C. Fonds de développement communautaire et développement des infrastructures rurales	11
	D. Gestion et coordination du projet	11
VI.	LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE	12
	A. Fourniture d'intrants	12
	B. Recherche adaptative, vulgarisation et développement participatif de technologies correspondant aux besoins de la clientèle	12
	C. Technologie de la pêche et commercialisation des produits de la pêche	12
	D. Transformation du poisson et activités lucratives	13
	E. Le projet de pêche artisanale de Nampula, l'Institut de développement de la pêche artisanale (IDPPE) et l'Institut de recherche halieutique (IIP)	13
	F. Services financiers	13
	G. Autonomisation des communautés	14
	H. Infrastructures rurales	15
	I. D'un projet de pêche artisanale à un programme d'investissement sectoriel	15

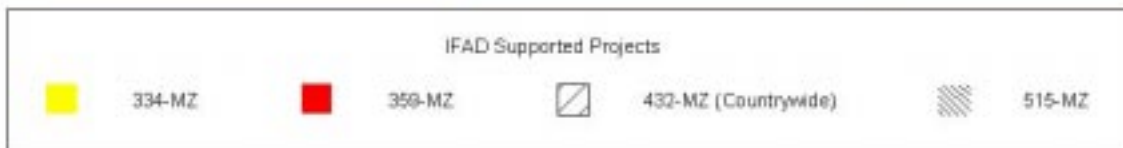
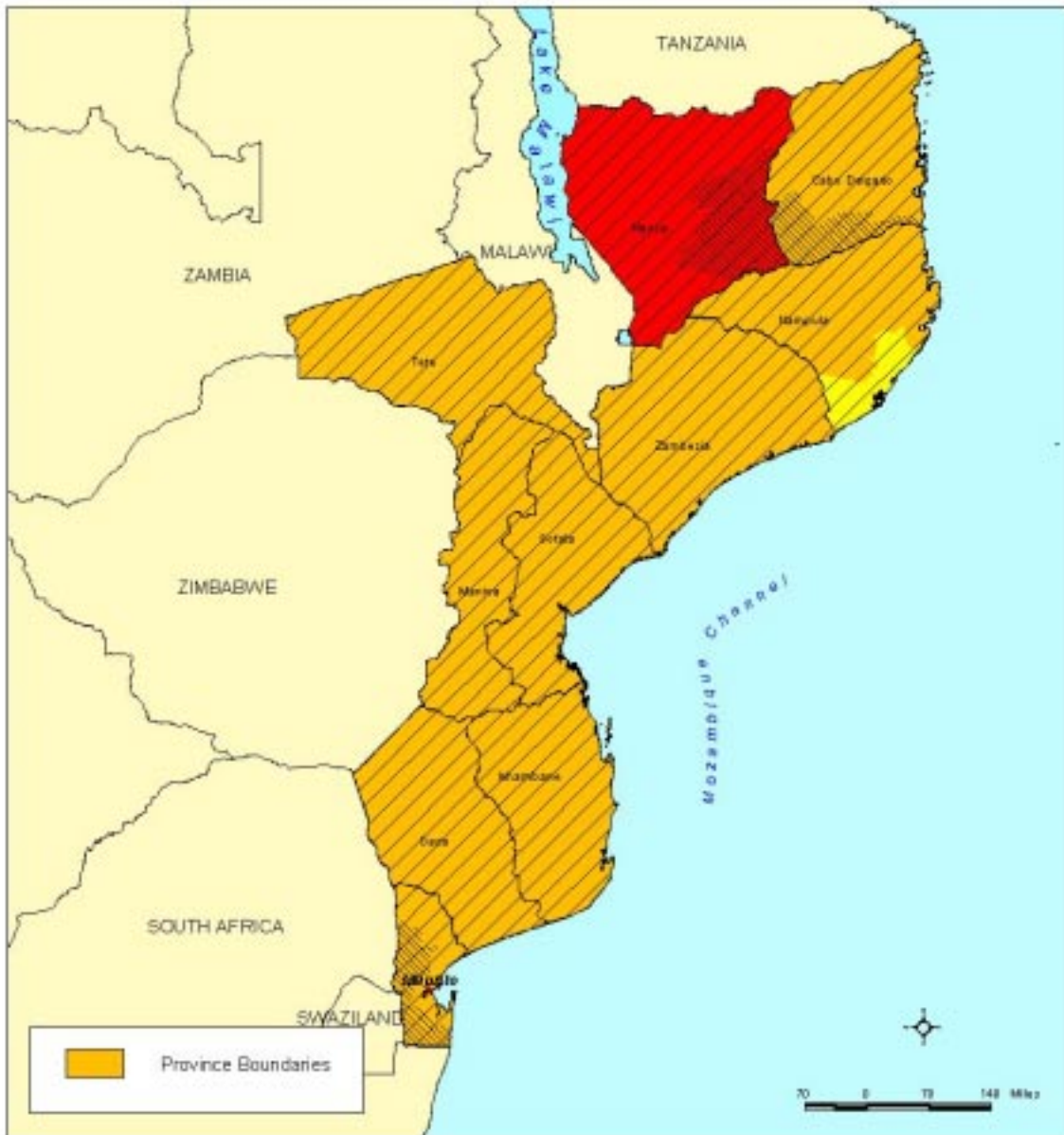


Sigles

CARE	Coopérative d'assistance et de secours à toutes les parties du monde
CRER	Programme de microcrédit aux entreprises rurales
FFPI	Fundo de Fomento Pequena Indústria (Fonds de développement des petites industries)
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole
IDPPE	Instituto de Desenvolvimento da Pesca de Pequena Escala (Institut de développement de la pêche artisanale)
IIP	Instituto de Investigação Pesqueira (Institut de recherche halieutique)
ONG	Organisation non gouvernementale



MOZAMBIQUE



The designations employed, boundaries and presentation on this map do not imply on the part of IFAD any judgment on the legal status of any territory.

RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE
ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DU
PROJET DE PÊCHE ARTISANALE DANS LA RÉGION DE NAMPULA

RÉSUMÉ

I. INTRODUCTION

A. Le projet

1. Le Projet de pêche artisanale dans la province de Nampula a été élaboré en 1991-1992, à une époque où le Mozambique était encore en proie à la guerre civile. L'évaluation prospective date de février 1993 et la signature de l'accord de prêt de janvier 1994. Les coûts totaux du projet se sont élevés à 11,3 millions de USD, dont 6,0 millions financés par le FIDA, 3,3 par le Gouvernement mozambicain et 2,0 par le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Fonds de l'OPEP). Le projet est entré en vigueur le 4 novembre 1994 et la date de clôture prévue est le 30 juin 2001. L'institution coopérante est le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

2. Les objectifs du projet étaient: i) améliorer les revenus de quelque 9 300 artisans pêcheurs dans les districts d'Angoche et de Moma; ii) favoriser la création d'emplois; et iii) améliorer la sécurité alimentaire. Depuis le bilan à mi-parcours du projet en 1998, le projet a été étendu au district de Mongincual ainsi qu'au district de Pebane dans la province de Zambezia.

3. Pour atteindre les objectifs du projet, les activités suivantes étaient prévues: i) aide au développement de la pêche artisanale: fourniture de facteurs de production, expérimentation et vulgarisation en matière de technologie halieutique, promotion de méthodes améliorées de traitement et de commercialisation du poisson, suivi et évaluation des ressources halieutiques accessibles à la pêche artisanale (recherche); ii) création et restauration d'infrastructures rurales et notamment remise en état des routes tertiaires, construction de puits et établissement de dispensaires; iii) services financiers (microcrédit, assistance à l'épargne, assistance au crédit à court terme pour le développement de micro-entreprises); iv) développement institutionnel. À la suite du bilan à mi-parcours, une nouvelle composante a été ajoutée au projet: un fonds de développement communautaire pour permettre l'identification et la mise en œuvre de microprojets.

B. Le processus d'évaluation intermédiaire

4. L'objectif de la mission d'évaluation intermédiaire était d'évaluer l'impact et la durabilité du projet, de formuler une série de recommandations et de dégager les enseignements de l'expérience. Après une journée de mise au courant au siège du FIDA, le 2 mai 2000, la mission s'est rendue au Mozambique les 3 et 4 mai 2000. Avant de se rendre dans la province de Nampula, le 6 mai, elle a été mise au courant par i) le directeur de l'Institut de développement de la pêche artisanale (IDPPE) et ses collaborateurs; ii) le directeur de l'Institut de recherche halieutique (IIP) et ses collaborateurs; iii) le personnel d'une organisation non gouvernementale internationale, CARE (Co-operative for Assistance and Relief Everywhere); et iv) le directeur exécutif d'une organisation étatique de promotion des entreprises, le Fonds de développement des petites industries (FFPI).



5. Accompagnée de deux dirigeants de l'IDPPE, la mission s'est rendue dans la zone du projet du 6 au 16 mai 2000; elle a rencontré les responsables et visité les sites du projet dans trois districts, à savoir: i) Moma (Mucoroge, M'puitine, Pilvili et Larde); ii) Angoche (KwiriKwidje, Sangage, Quelelene, Murrua); et iii) Mongicual (Liúpo, Namige et Quinga). Elle s'est entretenue avec le directeur provincial de l'agriculture de la province de Nampula, avec des administrateurs des districts, les directeurs de la santé et de l'éducation au niveau des districts, des membres des associations de pêcheurs, des membres des comités de cogestion, des associations de crédit, des commissions chargées de la gestion de l'eau, de la santé et de l'éducation et avec certains grossistes. Outre ces entretiens, la mission a visité des ouvrages réalisés avec l'appui du projet: forages, dispensaires, écoles, routes remises en état. Elle a entrepris une étude de diagnostic pour déterminer les facteurs économiques, socioculturels et techniques responsables de l'efficacité, de l'efficacités et l'impact du projet et de sa performance d'ensemble. Avant de rentrer à Maputo le 17 mai 2000, la mission a participé le 16 à un atelier réunissant les parties prenantes au siège du projet dans le district d'Angoche. Cet atelier visait à permettre au personnel du projet de s'informer de la façon dont les parties prenantes interprétaient et comprenaient les objectifs du projet et dont elles évaluaient sa pertinence et son utilité. Quelque 70 personnes ont participé à l'atelier. Au cours d'une séance de clôture qui a réuni à Maputo le 24 mai les divers partenaires du projet, la mission a présenté ses conclusions préliminaires.

II. PERFORMANCE DU PROJET

A. Développement de la pêche artisanale

6. **Matériel et fournitures pour la pêche.** Jusqu'au milieu des années 90, l'approvisionnement en engins de pêche et pièces détachées pour la remise en état des bateaux était très mauvais dans la province de Nampula. En outre, les prix étaient très élevés. À la suite de la pression exercée par le projet, les droits de douane, précédemment fixés à plus de 18 %, ont été ramenés en novembre 1996 à des taux compris entre 6 et 14 % des coûts d'assurance et de fret. La première tentative faite par le projet d'importer du matériel pour la pêche en s'adressant à un négociant privé en 1996 a échoué, mais le projet a peu à peu noué des relations très prometteuses avec des entreprises commerciales, et a notamment développé les échanges d'informations. Un commerçant vient de s'établir dans la zone du projet et deux autres distributeurs devraient ouvrir des points de vente à Moma et à Angoche. L'effet de concurrence a déjà fait baisser les prix et amélioré l'offre d'intrants pour la pêche dans la zone du projet.

7. **Services de recherche adaptative et de vulgarisation.** Les données sur la technologie halieutique (équipement), les ressources halieutiques (capture/environnement), la technologie après capture et la commercialisation sont recueillies régulièrement et saisies dans la base de données de l'IIP. L'analyse des données a révélé que 250 espèces aquatiques étaient représentées dans les captures. Trois de ces espèces, à savoir les **crevettes** et deux espèces d'**anchois** couramment capturées, feront l'objet d'études ultérieures; des évaluations des stocks ont été entreprises pour déterminer les habitudes migratoires et fournir des informations qui seront utiles aux artisans pêcheurs. Il est nécessaire de connaître les caractéristiques des ressources pour orienter les mesures de développement et de gestion visant à protéger la durabilité à long terme du patrimoine halieutique national.

8. **Techniques de pêche améliorées.** En partenariat avec les pêcheurs, le projet a testé différents types d'engins et pratiques de pêche dans différents centres de pêche des trois districts. Les filets maillants sont les seuls engins pour lesquels on ait atteint la dernière étape des essais; on a constaté que des mailles de 2,5 à 5 pouces étaient satisfaisantes. Les essais de pêche à la palangre sont prometteurs et l'utilisation du tramail pour la pêche sélective de la crevette a donné des résultats



extraordinaires. Cette année, deux agents de l'IDPPE et trois pêcheurs se sont rendus à Zanzibar pour étudier l'utilisation des seines coulissantes légères qui seront bientôt testées par le projet.

9. **Vulgarisation.** Le système de vulgarisation du projet se compose de 12 vulgarisateurs détachés dans les centres de pêche sur le terrain et techniciens spécialisés basés au bureau central du projet, mais qui se rendent souvent sur le terrain. Les vulgarisateurs de terrain sont responsables de la collecte des données sur les captures et autres et doivent fournir des services consultatifs aux communautés côtières. Les vulgarisateurs assurent la liaison entre les communautés et le projet. Le projet reconnaît la nécessité de développer et améliorer encore les services de vulgarisation en matière de commercialisation et de renforcer les messages de vulgarisation technique afin de donner aux pêcheurs des conseils spécialisés et notamment des informations sur les marchés et les prix et sur les méthodes de conservation afin qu'ils puissent avoir accès aux marchés rémunérateurs du poisson de qualité.



10. **Amélioration des méthodes de transformation et de commercialisation du poisson.** Le projet a fait dans différents lieux de pêche des essais et des démonstrations de diverses méthodes de transformation et de conservation du poisson: séchage sur claie, salage et séchage pendant la saison des pluies et fumage. Les claies et les saloirs pour les petits poissons pélagiques n'ont pas été adoptés parce que dans la plupart des cas, ils demandaient trop d'efforts et coûtaient trop cher pour l'utilisation qu'en auraient fait les pêcheurs à la seine de plage. Le plus grand succès a été la modernisation des fours de fumage suivant le modèle du *chorkor*, qui est un fumoir à bas coût facile à utiliser et qui a une plus grande capacité et un meilleur rendement énergétique que les fumoirs traditionnels. Cette innovation a eu un succès modéré: les transformateurs de poisson ont installé 43 fours de fumage en plus des six installations pilotes que le projet avait mises en place et données à bail. En outre, huit fours intégrés avec des saloirs ont été mis en place, cinq sous l'égide du projet et trois par des entrepreneurs privés.

11. **Un système d'information sur les prix** a été mis en place au marché de Nampula et dans les principaux marchés de l'arrière-pays; les prix sont recueillis chaque semaine. Toutefois, le travail n'a pas été fait régulièrement et peu d'informations ont été analysées et diffusées parmi les pêcheurs. Le projet a renouvelé les contacts avec le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) pour relancer la coopération sur le suivi du prix du poisson.

B. Gestion des pêches

12. **Réglementation.** En juin 1999, le projet a obtenu une dérogation renouvelable annuellement à la Loi 3/90 sur la pêche pour imposer dans la zone du projet un maillage de 0,5 pouce (12 mm) pour les seines de plage au lieu de 38 mm. Le maillage de 12 mm semble acceptable pour les pêcheurs; il peut utilement remplacer les filets en tulle car il permet de capturer moins de larves et de juvéniles sans empêcher de prendre les petits poissons pélagiques faciles à vendre. Le projet a aussi demandé et obtenu une dérogation pour porter de 1 à 3 milles de la côte la zone d'exclusion des chaluts afin de réduire la concurrence entre les chalutiers industriels et semi-industriels et les artisans pêcheurs. Ces

règlements dérogatoires sont maintenant appliqués et commencent à donner des résultats positifs, notamment une réduction de l'utilisation des filets en tulle et de l'empiètement et une extension des eaux accessibles aux artisans pêcheurs.

13. **Cogestion des ressources marines.** Le projet a stimulé la constitution de **comités locaux de gestion des ressources** et de **comités de cogestion** afin de développer des mécanismes de gestion de la pêche en collaboration étroite entre les pêcheurs et l'administration de la pêche. Quatorze comités locaux de gestion des ressources, constitués de propriétaires de filets, ont été élus au cours d'assemblées communautaires dans les trois districts de Moma, Angoche et Mogincual.

C. Remise en état des infrastructures rurales

14. **Routes de desserte.** Le programme de remise en état de quelque 138 km de routes de desserte est presque achevé. Les contrats comportent une garantie d'un an pour que les entreprises réparent les défauts techniques qui pourraient apparaître après les pluies. Une fois vérifiée la qualité des travaux, la route est confiée à la Direction provinciale de travaux publics et du logement.

15. **Approvisionnement en eau.** L'entreprise adjudicataire a achevé la construction ou la remise en état de 122 points d'eau dans 42 communautés, soit 81,3 % de l'objectif du projet. L'emplacement des nouveaux forages a été décidé en concertation étroite avec les communautés intéressées. Cent vingt des 122 points d'eau fonctionnent, mais 18 ont des problèmes (eau rouge, eau saumâtre). Chaque point d'eau est géré et entretenu par un comité de gestion élu par la communauté, et comprenant généralement cinq membres. Chaque famille bénéficiant de l'approvisionnement en eau verse 1 000 MZM par mois au fonds d'entretien. Les bénéficiaires participent activement aux délibérations du comité et contribuent sans rechigner aux frais d'entretien des pompes.



16. **Dispensaires et écoles.** Vingt dispensaires et postes sanitaires ont été remis en état. Ces activités sont actuellement menées dans le cadre du volet "fonds de développement communautaire", qui appuie la mise en place d'infrastructures et de services communautaires au moyen de microprojets financés à 25 % par une contribution des communautés, essentiellement sous forme de main-d'œuvre et de matériaux. Des enquêtes rurales participatives ont été utilisées pour identifier huit microprojets (cinq écoles et trois dispensaires). Deux dispensaires ont été achevés à Mucoroge et Inguri dans le cadre du volet "remise en état des infrastructures". Toutefois, ils sont dépourvus de sanitaires et de plomberie et ils ne sont pas encore opérationnels. Aucun autre microprojet n'est achevé.

17. Chaque microprojet est exécuté selon une méthode participative, avec un comité élu par les habitants, qui a pour principale fonction d'organiser, de percevoir et de gérer la contribution locale et de veiller à ce que la communauté participe activement à l'exécution du microprojet. Actuellement, quatre comités comptant en tout une cinquantaine de membres sont opérationnels.

D. Services financiers

18. **Microcrédit rural.** Un contrat initial de deux ans, reconduit en avril 1999 pour deux ans de plus, a été signé entre l'IDPPE et CARE pour l'exécution du programme. Les opérations de crédit ont commencé à Angoche en janvier 1997 et les méthodes ci-après ont été utilisées à un moment ou à un autre:

- a) **Associations de crédit:** Ces associations de 30 membres sont divisées en sous-groupes de cinq. Elles ont reçu des prêts de 80 USD par membre, destinés essentiellement à des petits marchands. Cinq associations ont ainsi bénéficié de crédit; comme elles ne pouvaient pas prendre la responsabilité des prêts et que le taux de recouvrement était mauvais, cette formule a été abandonnée en juillet 1997;
- b) **Groupes de solidarité ou de confiance:** Ces groupes de trois à cinq personnes ont reçu des prêts pouvant atteindre 400 USD par membre, le crédit étant essentiellement ciblé sur des pêcheurs/marchands et des colporteurs. Le programme a démarré en 1998, et la composante CARE fait partie du programme de microcrédit aux entreprises rurales (CRER) financé conjointement avec le Gouvernement néerlandais. Les premiers prêts étaient de l'ordre de 20 à 120 USD pour les plus petits emprunteurs et de 200 à 300 USD pour les plus grands. Au total, 126 groupes ont été formés, mais 59 seulement sont opérationnels; ils comptent au total 184 membres, dont moins de 5 % sont des femmes. En mai 1999, 125 prêts étaient en cours dans les districts d'Angoche et de Moma pour une valeur totale de 16 000 USD. La plupart des emprunteurs étaient des commerçants urbains; aucun prêt n'a été octroyé pour l'achat d'engins de pêche. CARE a conclu que ces maigres résultats tiennent aux conditions régnant dans la zone du projet: marasme économique, instabilité sociale, manque d'habitude des programmes de crédit;
- c) **Clubs d'épargne:** cette formule a été introduite dans le programme en 1998, sur le modèle du programme de "bons" exécuté au Zimbabwe par les bureaux de postes et les banques. Les clubs comptent dans la plupart des cas 5 à 15 membres de citadines. Leur principale motivation était la nécessité de mettre leur argent en sécurité et de constituer des réserves en cas de coup dur. Le système autorise les dépôts de tout montant; ces dépôts sont enregistrés dans un livret d'épargne au moyen de bons de 5 000 ou 10 000 MZM. Les retraits sont possibles dès qu'une page est pleine (10 bons). Jusqu'ici, 55 groupes ont été créés comprenant au total 484 membres, dont 75 % de femmes;
- d) **Groupes d'épargne et de crédit tournant:** Ce système, qui a donné de bons résultats dans des villages isolés du Niger, a été introduit dans la zone du projet. Il ne nécessite pas l'intervention d'une banque: l'épargne peut soit être immédiatement recyclée sous forme de prêts aux membres du groupe, soit redistribuée au bout de 26 semaines, et un nouveau cycle recommence alors. Les groupes appliquent des conditions très souples: le montant minimum n'est que de 1 000 MZM. Les emprunts sont destinés à financer toutes sortes de besoins économiques et sociaux, en particulier la création d'activités lucratives. Au total, 12 groupes se sont constitués, dans les districts de Larde et de Quelelene;
- e) **Le CRER** devait aussi fournir des prêts de 4 à 6 millions de MZM chacun à de petits groupes de trois à cinq propriétaires de filets maillants, mais il ne l'a pas fait. Selon les agents de terrain du CRER, il a été impossible d'obtenir que les membres se mettent d'accord pour se réunir en vue de la formation nécessaire.

19. **Crédit institutionnel:** le crédit institutionnel aux petites entreprises et aux microentreprises actives dans le secteur halieutique a été acheminé par le FFPI en application d'un accord de prêt subsidiaire signé avec le Ministère des finances. Le FFPI a établi dans les districts du projet un



guichet itinérant avec un camion fourni par le projet. Alors que 189 demandes ont été reçues, 30 prêts seulement ont été décaissés, pour une valeur totale de 125 000 USD. Deux clients seulement sont considérés peu fiables et le risque est limité à 23 % du portefeuille.

E. Cadre institutionnel, gestion du projet et coordination

20. La gestion du projet a été confiée à l'IDPPE, principal organisme opérationnel du secteur halieutique, dont le mandat englobe la recherche, la formation et la vulgarisation, la politique halieutique et l'analyse des projets. L'IIP est chargé d'évaluer les ressources halieutiques du pays et d'effectuer des recherches dans le secteur de la pêche. Une unité de coordination du projet (UCP) a été établie au sein de la délégation de l'IDPPE à Angoche, mais elle relève administrativement du directeur national de l'IDPPE. L'UCP est dirigée par un coordonnateur de projet qui est responsable de la gestion ordinaire des activités.

21. En formant du personnel et en fournissant une assistance technique, le projet a aidé à beaucoup améliorer l'IDPPE et a créé un environnement propice à la planification et l'élaboration des politiques de développement de la pêche artisanale. En particulier, le personnel du projet et les bureaux de l'IDPPE à Angoche et Moma ont été sensiblement renforcés et semblent capables d'assurer les opérations de terrain quand l'aide extérieure au projet aura pris fin. Des vulgarisateurs ont été formés aux techniques de gestion et de vulgarisation ainsi qu'à d'autres disciplines de façon à pouvoir travailler de façon autonome aux activités du projet dans leur domaine de compétence.

III. ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

22. Le projet encourage la création de diverses organisations communautaires pour faciliter sa mise en œuvre participative de ses différents volets. À cette date, 142 organisations communautaires (14 comités de gestion des ressources ou de cogestion, deux associations de pêcheurs, 122 comités de gestion de l'eau et quatre comités de microprojet) comportant au total 950 membres participent activement aux activités visant à améliorer les conditions de vie des communautés dans les zones du projet. Dans une société traditionnellement dominée par les hommes, la participation des femmes aux côtés de ces derniers dans les comités de gestion de l'eau est considérée comme une réalisation très importante du projet.

23. Le projet a utilisé deux stratégies pour promouvoir la création de comités ou organisations communautaires, à savoir: i) il a consacré un gros effort à la mise en place de conditions propres à donner aux bénéficiaires les moyens d'accroître leur revenu (accès au crédit et à l'épargne, établissement de relations entre la pêche et les autres activités économiques, développement des marchés avec des négociants privés et des micro-entreprises); ii) il a mis en place des conditions permettant de satisfaire les besoins fondamentaux des communautés, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les soins de santé primaires et l'éducation, conformément au principe du développement humain durable.

24. D'une façon générale, les comités sont bien établis et très efficaces. Seuls les comités de microprojets relevant du fonds de développement communautaire ont rencontré des difficultés, en partie à cause de l'organisation complexe, de la taille des populations concernées et du manque d'habitude de ce type de collaboration.

IV. ANALYSE ET IMPACT

A. Ciblage

25. Le rapport d'évaluation prospective désignait comme principal groupe cible 9 300 capitaines ou marins pêcheurs et leurs familles. Comme la taille moyenne des familles est de 6,7 personnes, le groupe cible compte donc au total 62 000 bénéficiaires. En outre, un autre groupe cible composé de quelque 2 000 femmes s'occupant de transformation et de commerce du poisson était aussi visé.

26. Le bilan à mi-parcours de 1998 avait conclu qu'il était irréaliste d'espérer qu'un nombre appréciable des membres des équipages deviendraient eux-mêmes des propriétaires de filets et de bateaux ou que les femmes seraient actives dans la transformation et le commerce du poisson. Le rapport indiquait donc que le meilleur moyen d'aider ces deux groupes était d'accroître la productivité totale des unités de pêche, de façon à améliorer les revenus des pêcheurs ordinaires, qui touchent 50 % de la valeur des captures. Le projet a appliqué la recommandation du bilan à mi-parcours, bien qu'il ait fallu pour cela renoncer à cibler son action sur les plus pauvres (les membres de l'équipage et les femmes) au profit d'un petit groupe de personnes relativement prospères et influentes (les propriétaires de bateaux et de filets). Ce changement de stratégie était justifié pour deux raisons: i) l'investissement nécessaire pour entreprendre une activité de pêche et la nécessité d'offrir des garanties aux établissements de crédit auraient exclu les marins et capitaines pauvres; et ii) étant donné les conditions socio-économiques du Mozambique, c'était la façon la plus pratique d'aider le groupe cible. Le ciblage a été mis en œuvre par la fourniture d'intrants techniques et de crédit institutionnel aux propriétaires de filets pour qu'ils améliorent leurs seines de plage et de crédits aux gros négociants pour garantir l'offre de fournitures pour la pêche dans la zone du projet.

27. On estime que le nombre de bénéficiaires atteints par les diverses composantes du projet s'établit comme suit: environ 22 000 personnes (ou 36 % de la population cible) pour le développement de la pêche artisanale; 27 000 personnes (44 %) pour la remise en état des routes; jusqu'à 175 000 personnes (276 %) pour l'approvisionnement en eau; et quelque 900 personnes, pour la plupart des femmes, pour les différents groupes de crédit et d'épargne. Aucune école et aucun dispensaire n'est encore en activité si bien qu'il n'y a pas de bénéficiaire. Le projet a également aidé de petits et gros négociants en leur fournissant du crédit institutionnel pour améliorer la commercialisation et l'offre d'engins et d'autres fournitures dans la zone du projet.

B. Développement de la pêche artisanale

28. **Engins et fournitures pour la pêche.** Le projet a rendu les engins de pêche plus accessibles aux communautés locales en obtenant une baisse des droits de douane et en procédant à un dialogue et à des échanges d'informations féconds avec des entreprises commerciales de façon à attirer des détaillants de filets de pêche à Moma et Angoche. Les relations entre les réseaux commerciaux privés et les communautés de pêcheurs se sont renforcées, garantissant ainsi l'approvisionnement en fournitures et engins de pêche et la commercialisation des produits de la pêche frais ou transformés. Ce progrès peut être attribué au projet; toutefois, l'accès économique aux intrants reste difficile. Faute d'accès au crédit, les pêcheurs en sont réduits soit à faire eux-mêmes leurs filets soit à continuer d'utiliser des filets en tulle, ce qui nuit aux ressources marines. Il faut encore améliorer les conditions macro-économiques pour faciliter l'approvisionnement en intrants, et notamment obtenir de nouvelles réductions des droits de douane et le développement d'un système efficace de crédit.

29. **Recherche adaptative et vulgarisation.** En partenariat avec les pêcheurs, le projet a testé différents types d'engins de pêche et différentes méthodes de transformation et de conservation du poisson pour encourager les pêcheurs à adopter des pratiques durables et promouvoir une pêche efficiente. Les expériences d'utilisation de tramails pour la pêche de la crevette ont donné de bons

résultats et beaucoup de pêcheurs ont adopté ce type de filet. De même, un nombre appréciable de pêcheurs ont adopté les filets maillants, les palangres ou les tramails comme étant les mieux adaptés à leur effort de pêche. Les espèces, la taille et la quantité des poissons pélagiques capturés avec ces filets ne sont pas les mêmes qu'avec les seines de plage. Toutefois, bien qu'une utilisation plus durable des ressources passe nécessairement par le développement des techniques de pêche et la diversification des pratiques, on a constaté que leur adoption dépend de nombreux facteurs, et notamment de l'accès aux intrants et aux services financiers, des débouchés commerciaux pour les nouveaux produits et des techniques de transformation et d'entreposage.

30. **L'intégration des communautés de pêcheurs** dans la recherche-développement a confirmé l'utilité de la recherche adaptative et la rapidité de la diffusion et de l'adoption des innovations technologiques ainsi produites. Les essais participatifs ont bénéficié des connaissances et des demandes des pêcheurs et ont contribué à faire connaître



les possibilités et les limites du développement de la pêche artisanale. Avant la fin des essais participatifs, les pêcheurs participants avaient eux-mêmes constaté les avantages et les avaient fait connaître à leurs camarades, dont plusieurs ont tiré les enseignements de cette expérience positive. Ainsi, les pêcheurs participants ont non seulement amélioré l'efficacité et la rentabilité de la recherche, mais réduit la charge de travail des vulgarisateurs en contribuant à diffuser les résultats de la recherche. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la diffusion et renforcer les services de vulgarisation; il faut notamment mettre au point des messages techniques pour la zone du projet.

31. **Méthodes améliorées de transformation et de commercialisation du poisson.** Les transformateurs de poisson de Moma et d'Angoche ont bien accueilli les fours de fumage introduits par le projet. La consommation de bois et les pertes après capture ont diminué, même si ce progrès n'est pas encore chiffrable. Le projet a ouvert aux industries villageoises de nouvelles perspectives en améliorant les infrastructures

commerciales (transformation, séchage, etc.). L'adoption généralisée de ces technologies nécessitera toutefois des systèmes de crédit et d'information sur le marché efficaces, sans lesquels les petits transformateurs pourront difficilement les adopter.

C. Services financiers

32. **Ligne de crédit institutionnel, opérations de financement du FFPI.** Les prêts ont été trop peu nombreux (30 seulement) et le montant déboursé par le FFPI trop faible (125 000 USD) pour que le crédit ait eu un impact notable sur les artisans pêcheurs en tant que groupe, même si l'impact pour tel ou tel bénéficiaire a pu être considérable. Presque tous ceux qui se sont entretenus avec l'équipe d'évaluation ont indiqué qu'ils avaient besoin de crédit pour acheter des intrants. Grâce à l'amélioration des technologies de pêche et de transformation facilitée par le projet, il existe maintenant un lien direct entre la vulgarisation et une formule de crédit conçue expressément pour les besoins et les capacités des pêcheurs et des transformateurs de la zone.

33. **Microcrédit.** La fourniture de services financiers par le volet CARE/CRER a contribué à satisfaire les besoins ordinaires de crédit des communautés en introduisant des mutuelles d'épargne et de crédit et des groupes de solidarité et de confiance. Les membres de ces groupes, en particulier les

femmes, ont ainsi pu épargner et emprunter pour acheter des produits alimentaires à revendre dans leurs communautés. Les groupes de confiance ont réussi à fournir du crédit aux petits marchands et le programme de bons, plus facile à comprendre, a efficacement atteint les femmes et mobilisé leur épargne. Il faudrait à l'avenir insister sur l'épargne dans un contexte plus large et développer cette méthode afin de mobiliser davantage d'épargne pour le crédit et l'investissement.

D. Gestion des pêches et durabilité

34. Le projet a aidé l'IIP à mettre en place un système efficace de suivi pour recueillir des données dans les nombreux centres de pêche artisanale de la zone. Les études déjà effectuées et celles qui le seront à l'avenir aideront puissamment à orienter l'utilisation rationnelle à long terme des ressources marines et à optimiser durablement la productivité de la pêche artisanale. Le système de collecte des données établi avec succès par le projet est maintenant reproduit dans d'autres parties du pays dans le cadre d'un programme appuyé par la coopération française.

35. En facilitant la création de 14 comités de cogestion et de deux associations de pêcheurs à Moma et Angoche, le projet a aidé à réduire l'utilisation des mauvaises pratiques de pêche, en particulier l'utilisation des filets en tulle et des *quinia*. Le projet cherche en outre à encourager les pêcheurs à emprunter (pour acheter des tramails, des seines coulissantes, des filets dérivants, des filets maillants et des palangres pour la pêche en haute mer) de façon à améliorer l'environnement marin. L'ouverture d'un dialogue institutionnel et la création d'un environnement favorable à la pêche artisanale sont des atouts précieux pour le processus de réglementation, qui passe par l'autonomisation des pêcheurs et de leurs organisations, ainsi que des institutions du secteur halieutique telles que l'IDPPE et l'IIP.

E. Fonds de développement communautaire et développement des infrastructures rurales

36. La coordination avec les autorités sanitaires locales a posé des problèmes du fait de la capacité limitée des services de santé. Le projet pourrait adopter une stratégie consistant à fournir un appui essentiel aux communautés en ciblant son action sur les matrones, les travailleurs sociaux et les agents de santé, etc. Les activités de développement participatif dans la zone de Nampula se sont révélées plus difficiles qu'on ne s'y attendait à cause des conflits latents entre les structures de gouvernance communautaire. Aucun projet n'est encore achevé, mais il est encourageant de constater que des commissions ont été mises en place et fonctionnent efficacement et que les membres de la communauté semblent en général accepter sans réticence de fournir 25 % des coûts des microprojets. Cela montre que les communautés de la zone du projet ont en général accepté les principes du partage et de l'appropriation.

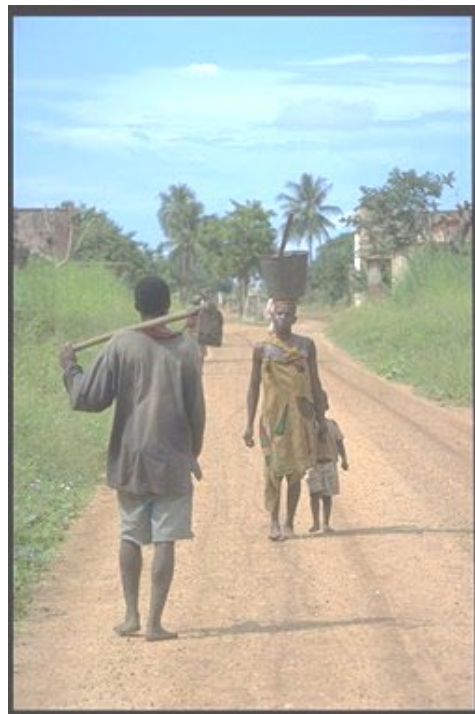
37. **L'aménagement des puits** doit être considéré comme une composante extrêmement efficace. Actuellement, 120 des 122 puits qui ont été remis en état ou construits par le projet fonctionnent. Cette composante a incontestablement amélioré de façon notable le niveau de vie du groupe cible et en particulier des femmes, dont les corvées sont moins lourdes et qui sont mieux protégées, ainsi que leurs enfants, contre les maladies transmises par l'eau.

38. **Routes.** L'impact positif de la composante "routes" est déjà visible dans les communautés cibles. Les sociétés de pêcheurs sont maintenant reliées au monde extérieur et surtout aux marchés où elles peuvent vendre leurs produits et acheter ce dont elles ont besoin. Un des principaux objectifs du projet est donc atteint. En outre, une population bien plus nombreuse que le groupe cible bénéficie de la remise en état des routes, y compris les communautés vivant à l'intérieur des terres le long des routes et qui ne sont pas des communautés de pêcheurs.

F. Autonomisation des communautés

39. Le principal effet socio-économique du projet est probablement l'impulsion qu'il a donnée à l'autonomisation des communautés de pêcheurs. Le projet a créé des conditions qui ont permis à ces communautés de prendre conscience de leurs possibilités de développement et de réaliser de façon productive les potentiels latents que représentent leur force de travail et leurs autres ressources. Il a donné plus de pouvoir aux communautés en encourageant la création de groupes et d'organisations sociales et en renforçant les capacités et les compétences, provoquant ainsi une évolution positive et en particulier une participation accrue à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.

40. **Problématique hommes/femmes.** Le partage du travail entre les sexes dans les communautés de pêcheurs laisse beaucoup à désirer. Les femmes n'interviennent pratiquement pas dans les activités halieutiques et leurs tâches économiques se confine presque exclusivement à l'agriculture et à la vente d'un petit surplus sur les marchés locaux. Rares sont celles qui sont actives dans le commerce informel. Elles se démarginalisent peu à peu grâce aux moyens mis à leur disposition et à leur participation croissante aux comités et autres organisations.



V. DURABILITÉ

A. Ressources marines

41. Le rendement équilibré maximal d'exploitation de l'écosystème marin de Moma et d'Angoche est estimé à environ 14 000 tonnes. Actuellement, les quantités débarquées dans la région sont évaluées à 15 000 tonnes de sorte que la durabilité à long terme des ressources halieutiques de la région est compromise. On peut espérer que les statistiques de l'IIP et les résultats de la recherche seront utilisés efficacement par les autorités et que des politiques et stratégies appropriées seront formulées pour le secteur de la pêche, comprenant notamment des mesures de gestion et des mesures administratives telles que l'interdiction des filets en tulle et l'extension à trois milles nautiques de la zone d'exclusion des chalutiers, de sorte qu'un cadre réglementaire complet et dynamique garantissant à long terme l'utilisation rationnelle des ressources marines et optimisant les rentabilités de la pêche artisanale sera mis en place. La gestion des ressources implique l'élaboration de stratégies de recherche sur les ressources halieutiques, d'amélioration des statistiques de la pêche, de suivi et de surveillance et le développement d'institutions capables d'exploiter l'information dans des mesures concrètes de gestion.

42. La gestion des ressources halieutiques sera une des principales tâches du nouveau ministère de la pêche; elle nécessitera le développement d'un potentiel modeste de surveillance et de contrôle de l'effort de pêche axé, pour commencer, sur les stocks les plus menacés. L'administration de la pêche est en outre responsable d'assurer la coordination avec les comités de cogestion et de les utiliser efficacement pour faire mieux connaître les problèmes de gestion des pêcheries et inciter les communautés à accepter et à appliquer une discipline. L'intégration des organisations communautaires



dans le système embryonnaire de cogestion, même si ces organisations n'ont qu'un rôle consultatif, appuie efficacement la gestion des ressources halieutiques.

B. Services financiers

43. Le succès des systèmes financiers se juge à deux critères: premièrement, les prêts doivent aider l'emprunteur à développer une activité autofinancée à long terme et deuxièmement les prêts doivent être rentables tant pour le FFPI que pour le CARE/CRER. Le potentiel de croissance des emprunteurs et la viabilité de leurs entreprises sont aussi un critère important de durabilité et de croissance économique des communautés. En outre, c'est un important mécanisme régulateur qui favorise la gestion judicieuse des ressources naturelles des mers. Étant donné l'état de l'économie mozambicaine, il faudra du temps, au moins dix ans, pour que le système de microcrédit se développe et donne de bons résultats. La possibilité pour les pêcheurs et les transformateurs de se procurer du crédit, notamment pour acheter des intrants et entretenir ou remplacer leurs engins de pêche, améliorera la durabilité et les perspectives d'emploi des marins dont les familles ont besoin des revenus produits par la pêche. Il serait utile d'appuyer le renforcement et l'expansion des groupes d'épargne et de crédit instaurés par le programme CARE de façon à mettre en place une source de crédit durable pour les plus pauvres grâce à la mobilisation de l'épargne. Si des demandeurs remplissant les conditions voulues n'obtiennent pas le crédit dont ils ont besoin faute d'un système financier adéquat pour appuyer la diversification technique, un des principaux moyens de subsistance des pêcheurs et de leurs familles risque d'être compromis à long terme.

C. Fonds de développement communautaire et développement des infrastructures rurales

44. Si les routes tertiaires ne sont pas entretenues, les côtes seront coupées des marchés urbains de l'arrière-pays, qui constituent le principal débouché pour le poisson, et il sera impossible d'améliorer les revenus, l'emploi et la sécurité alimentaire des communautés de pêcheurs. Le mauvais état des routes compromettra aussi les services sanitaires fournis à partir des centres médicaux, rendra les routes inaccessibles et réduira la performance de l'économie marchande en empêchant les communautés de pêcheurs d'avoir facilement accès aux produits alimentaires commerciaux. Le projet devrait ouvrir un dialogue avec les gouvernements au sujet de l'entretien des routes. Bien qu'aucun des microprojets consacrés aux **dispensaires et aux écoles** ne soit encore achevé, la création et le fonctionnement des commissions et le fait que les communautés acceptent sans réticence de payer 25 % des coûts prouvent, comme on l'a vu plus haut, que le principe du partage et de la responsabilité des initiatives de développement communautaire a pris racine dans la zone du projet.

D. Gestion et coordination du projet

45. Au cours des années, la capacité institutionnelle des agences d'exécution a été renforcée et la performance de la direction du projet s'est visiblement améliorée, comme le montre le professionnalisme croissant et la ferme vision stratégique de l'avenir.

46. Depuis quelques années, l'IDPPE a beaucoup contribué aux réformes juridiques et à l'amélioration de la gestion dans le secteur halieutique. Toutefois, ses capacités ont encore besoin d'être renforcées et affermies par une formation du personnel à tous les niveaux, notamment pour le dialogue et la communication interinstitutions. De même, il faudrait renforcer la capacité institutionnelle de l'IIP par des activités de formation et la fourniture d'équipements appropriés. L'IIP a également besoin d'une assistance pour renforcer ses activités de surveillance et d'évaluation en vue de la gestion des pêches dans la zone du projet et pour améliorer les statistiques afin d'assurer un meilleur équilibre entre les stocks d'une part, l'effort de pêche et les captures de l'autre. Au vu des réalisations du projet, la direction du FIDA et le gouvernement envisagent une deuxième intervention



dans le secteur halieutique du Mozambique. On peut donc espérer que la durabilité à long terme des activités du projet sera garantie et que ces activités pourront être développées.

VI. LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE

A. Fourniture d'intrants

47. Le projet a réussi à améliorer l'offre d'engins de pêche dans la zone du projet non pas en important directement, mais en obtenant une baisse des droits de douane et en établissant des relations entre les réseaux privés de commercialisation et les communautés de pêcheurs. Le principal enseignement à tirer de cette activité est qu'il est plus efficace pour promouvoir la croissance économique et combattre la misère de mettre en place un cadre économique approprié et d'encourager les activités des entreprises privées au moyen de liaisons et dialogues constructifs que de multiplier les interventions directes des projets ou du gouvernement.

B. Recherche adaptative, vulgarisation et développement participatif de technologies correspondant aux besoins de la clientèle

48. La participation des communautés de pêcheurs aux activités de recherche-développement a prouvé l'utilité des expériences d'adaptation et montré que la diffusion et l'adoption d'innovations techniques ainsi que des résultats de la recherche peuvent être rapides. La recherche adaptative participative bénéficie des connaissances et des diagnostics créatifs des pêcheurs, fournit une information en retour essentielle sur la conception des techniques et stimule de nouvelles recherches correspondant aux besoins des pêcheurs. Les pêcheurs constatent les résultats des essais participatifs avant même qu'ils ne soient achevés et les font connaître parmi leurs camarades. La recherche adaptative participative permet donc non seulement d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de la recherche, mais soulage les vulgarisateurs d'une partie de leurs tâches et contribue à améliorer la rentabilité du système de vulgarisation. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour diffuser les résultats de la recherche dans la zone du projet et renforcer le service de vulgarisation, notamment en mettant au point des messages de vulgarisation technique.

C. Technologie de la pêche et commercialisation des produits de la pêche

49. L'expérience d'utilisation de tramails pour la capture des crevettes a donné de bons résultats et ce type de filet a été adopté par les pêcheurs. Pour assurer une utilisation plus durable des ressources, il est essentiel de développer des techniques de pêche et de diversifier les pratiques halieutiques; mais cela dépend de nombreux facteurs, notamment de l'accès à des intrants et à des services financiers, des débouchés commerciaux des nouveaux produits, et des techniques de transformation et d'entreposage. Le projet a montré que ce genre de programme peut servir de cadre aux échanges d'expériences techniques entre pêcheurs. La mise en place et l'exploitation d'un système d'informations commerciales pour appuyer les autres activités du projet (en particulier en ce qui concerne les techniques halieutiques et la transformation du poisson) se sont révélées utiles. Il faut encore mettre au point des méthodes appropriées de collecte de l'information. En outre, on pourrait encourager la diversification des pratiques halieutiques au moyen de mesures d'incitation ou de dissuasion telles que le relèvement du droit de licence pour les seines de plage (augmentation des coûts) ou la réduction des droits sur les filets maillants ou les seines coulissantes, qui encourageraient les pêcheurs à changer de méthode. Il est donc recommandé i) d'intégrer à l'avenir dans la conception des projets une meilleure coordination des politiques et de la planification avec le gouvernement, et ii) d'appuyer les initiatives visant à développer les infrastructures de commercialisation – infrastructures à terre, quais de débarquement, halles aux poissons pour la criée, fabrication de glace, entrepôts réfrigérés, information sur les marchés.



D. Transformation du poisson et activités lucratives

50. Il s'est révélé difficile de mettre au point et de faire adopter de meilleures méthodes de transformation du poisson, en partie parce que les pêcheurs sont insaisissables et toujours en mouvement, et en partie à cause de la capacité technique insuffisante des institutions. Outre ceux qui travaillent à la transformation du poisson, la zone du projet compte de nombreux travailleurs compétents capables de tisser des filets et de fabriquer des intrants pour la pêche. Il est recommandé que le projet étudie la possibilité de fournir une aide, principalement sous forme de crédit, au développement d'activités lucratives permettant d'utiliser les compétences existantes, d'améliorer l'emploi local et de relever les revenus des ménages. Les techniques et messages de vulgarisation doivent être mieux adaptés à la fois aux producteurs et aux marchés. Des services financiers efficaces sont absolument essentiels.

E. Le projet de pêche artisanale de Nampula, l'Institut de développement de la pêche artisanale (IDPPE) et l'Institut de recherche halieutique (IIP)

51. La collaboration constructive entre l'IDPPE et l'IIP s'est renforcée et leurs activités de recherche se sont intensifiées, ce qui a beaucoup amélioré tant qualitativement que quantitativement les résultats des deux instituts. Un système de collecte des statistiques halieutiques a été mis en place et le modèle est maintenant appliqué dans d'autres parties du pays grâce à un programme appuyé par la coopération française. Le rattachement du projet à l'IDPPE reste très efficace et l'unité de coordination du projet a réussi à beaucoup améliorer non seulement la gestion et la coordination, mais aussi les conditions dans lesquelles opèrent les artisans pêcheurs. Il serait bon que les deux instituts règlent eux-mêmes tous leurs problèmes et leurs différends et s'abstiennent de modifier la structure administrative du projet. Pour optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières limitées et assurer la durabilité des services après l'achèvement du projet, il serait bon que les administrations publiques puissent être utilisées en ligne pour l'exécution du projet et il est recommandé que le projet continue à stimuler le renforcement de la capacité des institutions coopérantes.

F. Services financiers

52. Le projet a beaucoup amélioré les services financiers disponibles au niveau des communautés. Le programme pilote quadriennal de microcrédit a prouvé la faisabilité de la méthode et a mis en place un système de crédit opérationnel. Malgré les problèmes, un enseignement important a pu être dégagé de l'expérience, à savoir que les communautés de pêcheurs sont capables d'apprendre à coopérer dans des groupes de confiance grâce auxquels ils s'apportent mutuellement des avantages financiers. Un deuxième enseignement est que dans les conditions socio-économiques de la zone du



projet, où la population n'avait pratiquement aucune habitude du crédit rural et où il n'existait aucun système de crédit de ce genre, les communautés de pêcheurs ont mis plus longtemps à accepter le principe de l'épargne et du crédit qu'on ne l'avait prévu lors de la conception du projet. L'expérience montre que chacune des quatre formules utilisées présente des avantages et des inconvénients, mais l'épargne est considérée comme le service financier le plus utile et apprécié parmi tous ceux qui ont été offerts. Le projet devrait appuyer plusieurs activités pour développer et renforcer encore le réseau de microcrédit, notamment les groupes d'épargne et de crédit: il faudrait renforcer le réseau et l'étendre à d'autres zones, l'ouvrir à d'autres groupes que les pêcheurs et créer des coopératives de crédit pour répondre aux besoins d'intermédiation financière des groupes les plus pauvres.

53. Ces progrès institutionnels devraient être assortis de mesures d'accompagnement: formation, renforcement des institutions, mise en place du cadre législatif et réglementaire approprié. Il est vivement recommandé que le projet continue à favoriser le développement et la consolidation d'un système de microcrédit durable à long terme, capable de fournir des services financiers aux groupes cibles les plus pauvres, y compris des prêts en capital provenant de l'épargne pour aider les femmes des communautés de pêcheurs, qu'elles soient ou non chefs de famille, à entreprendre des activités hors du secteur halieutique. Il faudrait mettre l'accent sur l'épargne dans une perspective plus large de façon à développer le crédit.

54. Parallèlement, le FFPI devrait s'efforcer d'améliorer son programme de prêts aux artisans pêcheurs et aux membres des communautés actifs dans la transformation et la commercialisation du poisson. Compte tenu du succès obtenu par le projet dans la cogestion des ressources naturelles des mers en collaboration avec les 14 comités de cogestion, le projet devrait étudier la possibilité d'établir en collaboration avec les associations de pêcheurs un système de cogestion du crédit propre à promouvoir des méthodes durables d'utilisation et de conservation des ressources. Le FIDA a déjà établi avec succès un tel système de cogestion du crédit dans la bande de Gaza (Palestine) dans le cadre du Programme de développement et de secours mené en partenariat avec CARE, avec la Banque arabe et avec la coopérative d'artisans pêcheurs Al-Tawfik. Un des critères pour le choix des investissements doit être la possibilité qu'ils offrent d'accroître l'emploi et le revenu des ménages pauvres soit directement en augmentant leurs actifs et leurs revenus, soit indirectement en améliorant les méthodes de commercialisation de leur production. Les techniques améliorées de pêche et de transformation du poisson diffusées par le projet impliquent une relation directe entre la vulgarisation et des formules de crédit conçues spécifiquement en fonction des besoins et des capacités des pêcheurs et des transformateurs de la zone.

55. Un autre enseignement important qui se dégage du programme de microcrédit est que la collaboration avec les ONG locales ou internationales compétentes telles que CARE, ayant une expérience directe de la mobilisation et de l'autonomisation des communautés rurales et en particulier des femmes, permet d'obtenir à un moindre coût un effet multiplicateur à l'avantage des ruraux pauvres. Des ONG expérimentées pourraient assurer une liaison durable entre le secteur privé et les communautés de pêcheurs pour améliorer l'approvisionnement en intrants et la commercialisation, faciliter l'utilisation des techniques modernes et fournir un appui technique et des services de vulgarisation, afin d'optimiser les coûts, de promouvoir la durabilité de ces services et en définitive de soulager l'État de la charge que lui impose un service de vulgarisation lourd et coûteux.

G. Autonomisation des communautés

56. Bien que le Mozambique ait peu d'expérience de la participation communautaire, qui était au début assez mal vue par la culture politique, le projet a montré qu'il était possible de promouvoir l'autonomisation des communautés locales de façon à leur permettre d'identifier, de programmer et de gérer leurs ressources, d'avoir des interactions, d'influer sur les politiques et d'assumer la responsabilité de la gestion de leurs affaires. Le projet a appuyé la création de 142 comités et organisations communautaires qui ont activement participé dans le cadre du projet à des activités



répondant aux besoins des communautés. Le dialogue et les liaisons institutionnels établis entre les comités et les associations de pêcheurs d'une part et les organismes officiels, y compris l'administration de la pêche, de l'autre, ont été un aspect important de l'autonomisation des participants. La façon efficace dont le projet a réussi à automatiser les participants constitue un modèle qui pourra être reproduit dans d'autres communautés et dans d'autres zones du pays.

57. Toutefois, l'expérience pratique et les enseignements tirés des autres projets de développement communautaire tels que celui de l'école primaire de M'puitine montrent que le développement communautaire est une entreprise longue et difficile et qu'il faut s'attacher à bien comprendre la complexité des structures sociopolitiques des communautés de la zone du projet. Dans d'autres cas, par exemple pour la route de Quinga et pour tous les programmes de crédit du FFPI, le projet n'a pas réussi à établir des communications efficaces avec les communautés, ce qui a freiné sa mise en œuvre et parfois créé des espérances irréalistes, érodant ainsi sa crédibilité. Les nouvelles associations et organisations ont besoin d'une assistance importante pour les formalités d'établissement des statuts et d'enregistrement. Il est essentiel de leur fournir un appui institutionnel et des possibilités de formation non seulement pour assurer le renforcement des capacités, mais aussi pour garantir que les buts et objectifs soient réalistes.

58. Le projet a beaucoup fait pour démarginaliser les femmes en les intégrant dans des comités communautaires et dans les autres activités. Les femmes ont pu adhérer à des mutuelles d'épargne et de crédit, mais c'est surtout dans les groupes d'épargne et les comités de gestion de l'eau qu'elles ont été actives. Toutefois, leur intégration dans le processus de développement est très lente.

59. Le processus d'autonomisation doit encore être officialisé; il faut que les autorités le reconnaissent officiellement et lui donnent un statut juridique. Il est nécessaire d'améliorer le cadre juridique et institutionnel des comités communautaires et des organisations de cogestion et notamment de définir leurs compétences et leurs pouvoirs et d'établir une structure institutionnelle pour le dialogue avec l'administration de la pêche et la prise de décisions.

H. Infrastructures rurales

60. La remise en état des routes tertiaires s'est révélée être un aspect important du développement commercial comme du développement communautaire. On ne s'est toutefois pas suffisamment attaché à l'entretien à long terme des routes, et en particulier au fait qu'en l'absence d'entretien, il sera difficile d'atteindre les objectifs du projet (relèvement des revenus, création d'emplois, sécurité alimentaire). Si les routes remises en état par le projet ne sont pas entretenues, les services de santé liés aux centres médicaux seront compromis, les écoles seront inaccessibles et les échanges seront freinés du fait que les communautés de pêcheurs auront moins facilement accès aux produits marchands. Les communautés bénéficiaires estiment que les routes d'accès sont des biens publics et que leur entretien doit être assuré par l'État; il reste manifestement beaucoup à faire pour maintenir à long terme l'utilité de ces investissements si l'État ne répond pas à cette attente.

I. D'un projet de pêche artisanale à un programme d'investissement sectoriel

61. Le projet a montré l'efficacité de la méthode intégrée intersectorielle en associant des composantes institutionnelles, fonctionnelles, techniques, commerciales et sociales. Le ciblage institutionnel était destiné à promouvoir la création d'organisations communautaires et le renforcement de leurs capacités pour stimuler la mobilisation à l'appui du développement. Le ciblage fonctionnel avait pour objet de supprimer les obstacles critiques au développement de la pêche artisanale en améliorant l'offre d'intrants et de crédit et en développant les infrastructures. Un autre élément important a été la priorité accordée à l'établissement de filières commerciales entre les pêcheurs et le secteur privé pour améliorer la distribution des intrants et la commercialisation des produits de la pêche. Le projet nous enseigne que les investissements dans le développement auront



un impact beaucoup plus vaste et profond si l'on abandonne l'approche-projet ponctuelle au profit de programmes sectoriels intégrés. Une telle réorientation du programme d'investissement dans le sous-secteur de la pêche artisanale serait conforme à la réorientation actuelle du FIDA qui privilégie une approche-programme très large dans la planification du développement. Des projets particuliers seraient intégrés dans le programme plus large en vue d'atteindre des objectifs spécifiques.